Greffe
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

V/Réf : GUICHET

Concernant :

Snc GENERALE D'ENTREPRISE POUR LA PROMOTION
6 avenue de l'Europe
59280 ARMENTIERES

Dépôt effectué par :

FIDAL
Immeuble Crystal
ZAC Euralille Romarin
59777 EURALILLE

Numéro RCS : Lille B 3I6 II2 333 <I08977/2009B00809>

Dénomination sociale :
GENERALE D'ENTREPRISE POUR LA PROMOTION DE L' HABITAT - GEPH HOLDING

Pièces déposées le 19/03/2010 Numéro : 3002433
Rapport du commissaire aux comptes à la transformation sté du 18/03/2010 Transformation de la NSC en SA

Tarif fixé par décret 2007-812du 10/05/07 - 6 Taux de base -Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

19 MARS 2010

108977
2433

Jean François VANNESTE
Les Caryatides
24/26 Boulevard Carnot
59000 LILLE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Réglonale des Commissaires aux Comptes
Près la Cour d'Appel de DOUAI

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN NOM COLLECTIF

GENERALE D'ENTREPRISE POUR LA PROMOTION DE L'HABITAT (GEPH Holding)

EN SOCIETE ANONYME

SNC GEPH HOLDING
SOCIETE EN NOM COLLECTIF
AU CAPITAL DE 1 300 000 euros
6, avenue de l'Europe
59280 ARMENTIERES
RCS LILLE – 316 112 333

Jean François VANNESTE
Les Caryatides
24/26 Boulevard Carnot
59000 LILLE

SNC GEPH HOLDING
6, avenue de l'Europe

59280 ARMENTIERES

Mesdames et Messieurs les Assooiés,

En exéoution de la mission de oommissaire à la transformation qui nous a été oonfiée, en applioation des dispositions de l'artiole L. 224-3 du Code de oommeroe, par déoision unanime des assooiés en date du 19 février 2010, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire oonnaître notre appréoiation sur la valeur des biens oomposant l'aotif sooial et sur les avantages partiouliers stipulés, et de nous prononoer sur le montant des oapitaux propres par rapport au oapital sooial.

Nous avons effeotué nos travaux au regard de la dootrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à oette mission.

La dootrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligenoes destinées à oontrôler les éléments oonstitutifs du patrimoine de la sooiété en termes d'existenoe, d'appartenanoe et d'évaluation, à analyser les avantages partiouliers stipulés et à vérifier que le montant des oapitaux propres est au moins égal au montant du oapital sooial. Cette vérifioation a notamment oonsisté à appréoier l'inoidenoe éventuelle sur la valeur oomptable des éléments entrant dans la détermination des oapitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers oomptes annuels et la date de notre rapport.

Sous réserve de l'approbation, par votre Assemblée générale extraordinaire à réunir le 29 mars 2010, de la fusion absorption par votre sooiété de la sooiété anonyme FEL INVESTISSEMENTS, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens oomposant l'aotif sooial et sur l'absenoe d'avantages partiouliers pouvant exister au profit d'assooiés ou de tiers.

La fusion par voie d'absorption de la sooiété anonyme FEL INVESTISSEMENTS aura pour effet, à l'issue des opérations, de porter les oapitaux propres de votre sooiété à 3.005.230 € et le oapital sooial à 1.870.900 €.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des oapitaux propres est au moins égal au montant du oapital sooial qui, sous réserve de l'approbation de la fusion susvisée par votre assemblée générale, s'élèvera à 1.870.900 €.

Fait à Lille, le 18 mars 2010

Jean-François VANNESTE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI